

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-601509

58132

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)
Matricole : 8550 Société : R.A.R

Actif Pensionné(e) Autre : RETRAITE

Nom & Prénom : DOUJI FOUD

Date de naissance : 18/04/1960

Adresse : N°65 Lot EL PATH 2 SIDI SAAROUF

CAKNA

Tél. : Total des frais engagés : 1189 Dhs

Cadre réservé au Médecin
N° : 19 Lot Al Adarissa
Sidi Marouf - Casablanca
Tél : 06 70 80 39 37 - 05 22 97 37 25

Cachet du médecin :

Date de consultation : 18/01/2021

Nom et prénom du malade : DOUJI OTHMANE Age : 02/08/2004

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : MUPRAS

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 02 FEV 2021

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CAKNA

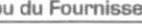
Signature de l'adhérent(e) : 18/01/21

Le : 18/01/21

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
<u>18</u> <u>01</u> <u>2021</u>	<u>C</u>		<u>150.00</u>	INP : 010101010101 Docteur EL JABIRI Mina Médecin Généraliste El Adarissa

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE ZENITH MEDICAL Dr Amina TAHRİ N°162, Lot Florida-Casablanca Tel:05 22 32 15 16 Email:tahriamina78@gmail.com	13/01/2021	339,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
L'APIC - Hôpital des Sables d'Olonne T61-05-22	17/01/2013	1190	745,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

Docteur EL JABIRI MINA
MÉDECINE GÉNÉRALE

CERTIFICAT UNIVERSITAIRE
D'ÉCHOGRAPHIE GÉNÉRALE

الدكتورة الجابري مينة

الطب العام

دبلوم الفحص بالصدري

Casablanca, le : 18/01/2024 : الدار البيضاء في :

ORDONNANCE

Douïji OTHMANE

19,70

1) A2ix 500 mg

PPV: 79DH70
PER: 10/23
LOT: J3041

98,00

2) Mtc.

1cpl/j

--- 98.00

105,00

3) Zinc CP

1cpl/j

--- 105.00

56,30

4) Dcne

1cp x 21j

25.000

PPV: 56,30 DH
LOT: 20014/B
EXP: 04/2022

339,00

PHARMACIE
ZENITH AL ENNAJAH
Dr. Amina TAJIRI
N° 162, Lot Al Florida Casablanca
Tel: 05 22 32 1516
Email: tajiriamina78@gmail.com

Docteur EL JABIRI MINA
MÉDECINE GÉNÉRALE

CERTIFICAT UNIVERSITAIRE
D'ÉCHOGRAPHIE GÉNÉRALE

الدكتورة الجابري مينة
الطب العام

دبلوم الفحص بالصدى

Casablanca, le : ٢٥/١٠/٢٠٢١ الدار البيضاء في :

ORDONNANCE

Douïji OTHMANE .

1) PCR SARSCOV2.

مختبر التحاليل الطبية
LABIOMED
Laboratoires d'Analyse Médicales
122, Bd. D'Anfa Quartier Racine
Casablanca - Tél: 05 22 97 37 25
N°119 Lot Al Adarissa
Sidi Maârouf - CASA
Tél: 06 70 80 39 37 - 05 22 97 37 25

Doctor EL JABIRI MINA
N°119 Lot Al Adarissa
Sidi Maârouf - CASABLANCA - Tél : 05 22 97 37 25 - GSM : 06 70 80 39 37

Laboratoire LABIOMED d'Analyses Médicales

Dr Jalil ELMANJRA

Pharmacien biologiste

Ancien assistant des hôpitaux de Dijon - France

LABIOMED -S.N.C. - RC 92541 - IF 01022247 - CNSS 6007670 - Patente 30200179 - ICE 00023101200067
Compte Banque Populaire - 190 / 780 / 21211 5575621 000 3 / 30 / Taha Hocine - Casablanca
122, Bd d'Anfa - Quartier Racine - Casablanca - Tél. : 05 22 48.13.51 / 48.13.86 - Fax : 05 22 48.13.96

Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Pharmacien biologiste

Ancien interne des hôpitaux de Besançon - France

Insémination • Fécondation in vitro • Micro-injection (ICSI)

Dr Jalil ELMANJRA

Pharmacien Biologiste

Ancien Assistant des Hôpitaux de Dijon

Ancien Interne des Hôpitaux de Strasbourg

Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Pharmacien Biologiste

Ancien Interne des Hôpitaux de Besançon

D.I.U. de Biologie de la Reproduction

Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

Casablanca le 18 janvier 2021

Monsieur DOUIJI OTHMANE

FACTURE N°	17667
------------	-------

Analyses :		
PCR du SARS CoV - 2	B	490 Total : B 490
TOTAL DOSSIER		700,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Sept Cents Dirhams

لابيومد
Labiomed
Laboratoires d'Analyses Médicales
122 Bd. D'Anfa Quartier Racine
Casablanca - Tel: 05 22 48.13.51 / 48.13.86
51/86

Dr Jalil ELMANJRA
Pharmacien biologiste
Ancien assistant des hôpitaux de Dijon - France



Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Pharmacien biologiste

Ancien interne des hôpitaux de Besançon - France

Insémination • Fécondation in vitro • Micro-injection (ICSI)

Monsieur DOUIJI OTHMANE

Dossier N° : CV21505061

Dossier ouvert le : 18/01/21 Prélèvement reçu à 08:43 - Edité le : 18/01/21

Page N° 1/1

VIROLOGIE

RT-PCR du Génome SARS-CoV 2 (COVID 19) : Négative
(Réactif FTD - SIEMENS)

Amplification des séquences du gène **ORF1ab** codant la polyprotéine pp1ab et du gène **N** codant la protéine de Nucléocapside

Dr Jalil ELMANJRA

Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Labiomed
Laboratoires d'analyses médicales
122, Bd. d'Anfa Casablanca - Tél: 05.22.48.13.51/86